

SEP 19 1972

Bruxelles, le 14 septembre 1972  
BO/rp

432

Note BIO COM n° 113 (72) aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Dir. Gén. des DG. I & X

Objet : 218ème réunion de la Commission

LIBRARY

SUITES AUX REUNIONS DE ROME

La Commission a tenu une brève réunion hier après-midi sous la présidence de M. SCARASCIA-MUGNOZZA qui remplaçait M. MANSHOLT en voyage en Asie et en l'absence de MM. BARRE et HAFFERKAMP.

La Commission a longuement délibéré des résultats des réunions de Rome et de Frascati et elle a décidé de ne publier aucune prise de position officielle à ce sujet. En ce qui concerne la préparation du Sommet, la Commission poursuit ses efforts au sein du groupe ad-hoc qui doit préparer les documents de travail de la Conférence. Ce groupe ad-hoc devrait reprendre ses réunions la semaine prochaine, après la décision du Gouvernement français sur l'envoi des invitations aux autres Gouvernements.

La Commission a aussi délibéré au sujet des suites à donner de la réunion des Ministres des Finances qui a été consacrée à Rome à la lutte contre l'inflation. A ce sujet, le Conseil avait donné mandat au Groupe de coordination des politiques économique et financière à court terme afin d'étudier les moyens à mettre en oeuvre sur le plan communautaire pour faire face à la situation. En outre, il avait invité la Commission à faire des propositions en temps utile afin qu'elles puissent être examinées au cours de la session du Conseil des Ministres des Finances prévue pour le 31 octobre. La Commission a décidé de créer immédiatement un groupe très restreint, présidé par M. MOSCA, Directeur général des Affaires économiques et financières auquel participeront les Directeurs généraux de l'Agriculture, de la Concurrence, de la Politique commerciale et du Marché intérieur. Le groupe est chargé de préparer un document qui sera soumis à la Commission le 11 octobre et qui devrait contenir les mesures concrètes à proposer au Conseil pour lutter contre l'inflation.

MAROC-TUNISIE

Aujourd'hui ont lieu deux réunions de "sondage" entre les services de la Commission (M. LOEFF, Directeur à la DG.I pour les Relations avec les pays méditerranéens) et les délégations respectives du Maroc et de la Tunisie.

Lors de sa réunion du 19/20 juillet, le Conseil avait invité la Commission à effectuer un "sondage" avec ces pays, ce qui devait permettre à la Commission d'élaborer un projet de mandat de négociation à présenter au Conseil. On prévoit trois grands chapitres de discussion lors des réunions d'aujourd'hui :

- le progrès vers une zone de libre échange entre la Communauté et ces pays,
- le commerce en produits agricoles
- la coopération technique et financière

./.

Je vous rappelle que les accords d'association avec la Tunisie et le Maroc sont entrés en vigueur le 1er septembre 1969 pour une période de cinq ans. A partir de la troisième année les parties contractantes peuvent entamer des négociations visant la conclusion d'un nouvel accord sur une base élargie.

J'ajoute que M. DAHRENDORF recevra cet après-midi à 15h.30 :  
M. Chedly AYARI, Ministre tunisien de l'économie, qui est à Bruxelles à l'occasion des sondages.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 20 septembre à Luxembourg.

Amitiés,

B.OLIVI

